



Chers amis vignerons et amis des vignerons. **VFR vous présente ses vœux de paix, de prospérité et de réussite de vos projets viticoles pour 2012.**

VFR mène une action de niveau national pour tous les vignerons amateurs

Pour tous les vignerons amateurs de France, VFR est leur défenseur et leur promoteur. Leur manque de liberté et les incertitudes juridiques qui pèsent sur eux sont maintenant l'objet d'une action globale auprès des pouvoirs publics français et des autorités européennes. C'est la décision prise lors de l'assemblée générale de VFR en 2011.

VFR relance la viticulture professionnelle francilienne

Après 12 ans de tractations, 2012 devrait voir enfin arriver les premiers droits de plantation franciliens. Les agriculteurs disposant de terrains adaptés et prêts à diversifier leurs activités sont les premiers concernés. VFR les appelle à se manifester auprès de son président afin de les assister dans leurs projets.

Les vins patrimoniaux franciliens participent au salon de l'agriculture

VFR représentera la viticulture francilienne au 49^e salon de l'agriculture le samedi 3 mars 2012, grâce au CERVIA qui soutient notre action depuis plusieurs années. Nous serons parmi les produits franciliens, à l'entrée centrale du hall 7.2, entre l'Alsace et la Lorraine. Des vins franciliens sélectionnés seront dégustés par les consommateurs et prouveront encore une fois la faisabilité d'une viticulture professionnelle. Nous serions heureux que d'autres régions présentent aussi leurs vins patrimoniaux d'amateurs.

Vin & Société au salon de l'agriculture pour la 2e fois

Vin & Société représente toute la filière viticole à ce salon et met en œuvre une démarche pédagogique - que VFR pratique depuis plusieurs années - pour faire découvrir le vin où l'on voit, sent et touche. Il y sera rappelé aussi aux politiciens que le vin français représente le deuxième poste d'exportation. Visitez vinetsociete.fr et venez au hall B.

L'étiquetage d'un vin patrimonial contrôlé par la répression des fraudes

Ce mois-ci, un vigneron amateur a reçu la visite de deux inspecteurs de la répression des fraudes suite à la plainte d'une association de producteurs car son étiquetage employait un terme réservé. Nous vous rappelons que, faute de règles adaptées, nous sommes soumis à la réglementation des vins sans indication géographique. VFR est à votre disposition pour vous aider à bien concevoir votre étiquetage.

Vin et culture, suivez l'artiste

Le site vinetculture.fr s'inscrit dans le génie de la langue française et de sa culture liée à la vigne et au vin. L'artiste Artus de Lavilléon a décoré avec dessins et textes explicatifs le *sac en boîte* de la cuvée Amédée en AOP Côtes du Roussillon 2010 qui est présenté et vendu dans divers lieux inhabituels. Il s'agit de "*promouvoir le vin dans la culture et la culture dans le vin*".

Le conseil du mois

Pendant la dormance de la vigne, réparez le palissage, changez les fils rouillés et les piquets à pointe pourrie, enlevez les agrafes mais laissez le relevage encore en position haute pour faciliter la sortie des bois de taille ; observez le calendrier lunaire pour prévoir le moment optimal de la taille (moindre remontée de sève en lune décroissante et descendante, 15 au 29 mars par exemple, voir www.calendrier-lunaire.net).

Patrice BERSAC, Président